

M. le Conseiller départemental,  
Mme et Mrs élus du conseil municipal,  
M. le Président des anciens combattants,  
Messieurs les porte-drapeaux,  
Mme et Mrs les présidentes et présidents des associations,  
Mme la Principale du Collège Jean MOULIN,  
Mrs les SP et JSP,  
Mme et Mrs de l'harmonie de Trévoux,  
Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Et bien évidemment, Chers collégiens et Chers enfants du village !

Le onzième jour, du onzième mois, à la onzième heures les armes se taisaient définitivement... C'était en 1918...

Aujourd'hui, nous nous réunissons devant ce monument aux morts, un symbole de mémoire et de gratitude envers nos héros, nos Poilus de 14/18 qui ont sacrifié leur vie pour la liberté et la paix. Le 11 novembre est une date qui transcende le temps et l'histoire, nous rappelant les horreurs de la guerre, mais aussi l'espoir d'un avenir meilleur.

Il y a cent cinq ans, le monde sortait de l'une des périodes les plus sombres de son histoire, la première guerre mondiale, un conflit meurtrier qui a touché chacun de nos villages, chacune de nos familles. Des fils, des frères, des maris ont laissé derrière eux leurs rêves et leurs espoirs, sacrifiant leur jeunesse sur les champs de bataille pour que nous puissions jouir de la paix et de la liberté que nous connaissons aujourd'hui.

En cette journée du 11 novembre, nous nous souvenons de leur courage et de leur dévouement. Nous honorons leur mémoire, mais nous devons également nous engager à perpétuer les valeurs pour lesquelles ils ont combattu et sont morts. Nous devons œuvrer pour la paix, la tolérance et la solidarité dans notre communauté, notre nation, et dans le monde entier.

Honneur aussi à celles et ceux qui dans les opérations extérieures risquent leur vie parce que notre pays leur a confié cette mission, ô combien difficile de la paix.

Hommage à celles et ceux qui sont tombés pour la patrie.

Notre petite commune de 2150 âmes peut sembler modeste, mais nous avons un rôle essentiel à jouer. Chacun de nous peut contribuer à un monde meilleur en pratiquant la bienveillance, en encourageant la compréhension mutuelle, et en luttant contre la haine et la division. Nous pouvons perpétuer l'héritage de ceux qui sont tombés en protégeant les droits de l'homme, en défendant la dignité humaine, et en travaillant ensemble pour résoudre les problèmes qui se dressent sur notre chemin.

Alors que nous nous tenons, devant ce monument, rappelez-vous que la paix est précieuse et fragile. Nous devons continuer à promouvoir le dialogue et la coopération, à protéger notre démocratie et à éduquer les générations futures sur les leçons de l'histoire. Ensemble, nous pouvons contribuer à créer un monde où la guerre ne soit plus qu'un souvenir douloureux.

En conclusion, je vous invite à honorer la mémoire de nos héros tombés au combat en observant une minute de silence, après le dépôt de gerbe. Puis, engageons-nous solennellement à poursuivre leur quête de paix, de liberté et de justice. C'est notre devoir envers ceux qui ont fait le sacrifice ultime pour que nous puissions vivre dans un monde meilleur.

« Les monuments commémoratifs honorent les militaires français tombés au combat, et accomplissent la promesse que le temps n'altérera pas la gloire de leurs exploits »

Vive la république, et Vive la France !